



## Éditorial

par Benoit Ferland



Quelques mois avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, votre président prédisait, comme plusieurs intervenants du milieu, le plus grand succès à cette nouvelle institution.

Depuis l'inauguration de cette composante de la Bibliothèque nationale du Québec, au mois de mai dernier, on ne doit plus parler d'un succès, mais bel et bien d'un méga succès.

À n'en pas douter, il s'agit là d'une excellente nouvelle pour l'ensemble du milieu des bibliothèques. Quel administrateur public ou politicien osera dorénavant affirmer qu'avec l'arrivée d'Internet les bibliothèques sont des vestiges du passé?

Les gestionnaires de bibliothèques pourront maintenant dire aux décideurs que lorsqu'on leur donne les moyens quantitatifs et qualitatifs de mettre en place des services de bibliothèques, les usagers viennent en grand nombre.

Des administrateurs publics l'ont déjà compris puisque plusieurs constructions de bibliothèques sont présentement même en chantier (Ste-Julie, Charlesbourg, Montréal-Nord, Côte-des-Neiges...).

## Un réseau de réseaux

Les bibliothécaires pourront également faire savoir aux décideurs que la venue de la partie diffusion de la BNQ vient renforcer les différents réseaux de bibliothèques québécois et non les remplacer. On doit profiter de la force de cette nouvelle venue pour se doter au Québec d'un réseau des réseaux de bibliothèques. En effet, les réseaux existants et ceux en devenir auraient tout intérêt à s'arrimer entre eux et à la BNQ.

Il faut se rappeler que la BNQ, qui deviendra sous peu Bibliothèque et Archives nationales du Québec, s'est vue officiellement confier le mandat par l'État québécois de contribuer activement au développement des bibliothèques publiques québécoises, comme en fait foi l'article 15 de La Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec (L.R.Q., chapitre B-2.2).

À cet effet, la BNQ s'est dotée d'une direction des services aux milieux documentaires. Les éléments les plus concrets pour le moment de cette offre de service de la BNQ, vis-à-vis notamment des bibliothèques publiques, sont le catalogue collectif, la référence virtuelle coopérative, le CAREQ (consortium d'acquisition de ressources électroniques des bibliothèques publiques du Québec) et des programmes d'animation.

En parallèle de cet époustouflant succès bibliothéconomique québécois, il faut indubitablement rappeler aussi l'impérieuse nécessité de bibliothèques publiques, collégiales, scolaires, académiques à proximité des utilisateurs. Ces bibliothèques ne deviennent pas superflues avec l'arrivée de la GBQ. Au contraire, cette dernière semble avoir ravivé l'intérêt pour les bibliothèques et par ricochet augmenté la fréquentation de celles-ci.<sup>1</sup> Les bibliothèques devront se servir de ce succès pour se positionner auprès des décideurs. Il ne faut absolument pas que ces derniers croient que l'arrivée de la GBQ les dispensent d'investir dans leurs bibliothèques de proximité.

Il faut maintenant que tous les bibliothécaires québécois soient convaincus et convaincants de pouvoir faire de leurs bibliothèques de grandes bibliothèques.

<sup>1</sup> La Presse, 25 sept. 2005, p. A16.

### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	2
Dossiers et nouvelles .....	4
À l'agenda .....	12

Poste publication 40021801  
ISSN 0843-140X



## **En direct du Conseil d'administration**

### **Première réunion du nouveau Conseil d'administration**

Lors de cette réunion tenue le 7 juillet le président, Benoit Ferland a réitéré les points de son plan d'action :

- poursuivre les démarches entreprises par les associations du milieu vers un projet de fédération. Le comité provisoire constitué (ASTED, APSDS, APTDQ, BPQ et CBPQ) a mandaté Jean Payeur et Gilbert Lefebvre pour rédiger un projet de charte. Celui-ci sera soumis aux membres pour approbation.

- maintenir la surveillance du dossier des bibliothèques scolaires

- poursuivre les démarches pour obtenir une Loi sur les bibliothèques publiques.

Le Conseil s'est aussi penché sur le phénomène d'abolition de postes de bibliothécaires dans certains cégeps et des lettres de protestation devaient être envoyées.

- Dossier Zhara Kazemi – même si le dossier sur le retrait de l'exposition de la photjournaliste de la bibliothèque de Côte-Saint-Luc n'était plus d'actualité récente, il a été convenu quand même de réagir dans les médias et de faire connaître le point de vue des bibliothécaires professionnels sur la liberté d'expression et la censure.

- Postes Canada - la menace d'abolition du tarif livre par Postes Canada aurait des incidences graves pour le milieu des bibliothèques. Une réaction dans ce dossier a été recommandée.

Le Comité exécutif pour sa part a reçu avec satisfaction le rapport financier du congrès 2005, qui se solde par un surplus sur les revenus prévisionnels. Il a aussi accepté, en collaboration avec la Ville de Montréal et SDM, d'offrir plusieurs sessions de formation portant sur l'animation du livre jeunesse et ce à l'ensemble du personnel des bibliothèques publiques et scolaires. Ces formations débutant en 2006 se tiendront dans le cadre de Montréal Capitale mondiale du livre.

## **Les comités**

### **Formation**

Le comité sous la présidence d'Audrey Attia a travaillé avec ferveur et intensité à concocter le programme 2005-2006. Le programme disponible en ligne sur le site offre une variété de formation en respectant l'équilibre entre les contenus bibliothéconomiques propres et les contenus de gestion et relations de travail. Une nouveauté cette année : un séminaire de 2 jours sur les habiletés de direction (2-3 février 2006). Le comité espère que le nouveau programme connaîtra un franc succès comme par le passé.

### **Prix « bibliothécaire de l'année »**

*« Après les débuts timides et difficiles de l'an dernier, les activités de sélection entourant le Prix Bibliothécaire de l'année 2005 vont bon train. Nous avons reçu quatre très belles candidatures. Trois nous viennent du secteur municipal et une, du secteur institutionnel. Les dossiers sont non seulement complets, mais bien étoffés. Inutile de dire que le jury aura un choix difficile à faire.*

*En tant que présidente de ce comité, mais surtout comme secrétaire du jury (sans*

*droit de vote), je suis heureuse d'être le témoin privilégié de ce moment unique qui aura lieu au cours du mois d'octobre. Assister au débat potentiel que vivront les jurés pour déterminer la gagnante (et oui, il n'y a que des femmes candidates), sera sûrement une expérience inoubliable. Et comme pour les OSCARS, nous ne dirons pas : Et la gagnante est... Mais bien : Et le Prix revient à... Car toutes, sans contredit, le méritent amplement.*

*Bonne chance à toutes nos candidates. »*

Diane St-Aubin  
Présidente du Comité

### **Congrès 2006**

Le comité organisateur du 37<sup>e</sup> congrès annuel a tenu sa première réunion à Laval, lieu du prochain congrès. Il s'est attelé à la tâche de définir les contenus du programme et a mis l'accent sur la préparation de l'appel de communication qui sera diffusé en

#### **Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec**

Éditeur:  
**Comité de Corpo Clip**  
Audrey Attia  
Michel Claveau  
Roger Drouin (*révision*)  
My Loan Duong (*collaboratrice*)  
Régine Horinstein  
Luce Marquis  
Lila Mazouzi  
Sylvain Robichaud

#### **Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec**

353, rue Saint-Nicolas  
Bureau 103  
Montréal (Québec)  
H2Y 2P1  
Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618  
Courriel : info@cbpq.qc.ca  
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)

octobre. Rappelons que le congrès 2006 se déroulera du 17 au 19 mai 2006 à Laval.

Les membres actuels du comité organisateur sont : Carole Brouillette, Marco Caron, Marie-Josée Daunais, Lynda Gaboury, Jean-François Héту, Marc-André Thibodeau, Josette Zreik et Brigitte Boiteau.

### Départ de Line Glaude

Line Glaude, administrative pendant 19 ans à la CBPQ, a quitté ses fonctions le 19 septembre dernier pour aller relever de nouveaux défis dans le secteur des OSBL.



Durant ses longues années de service à la CBPQ, elle était devenue une figure familière et très appréciée de tous les membres et des commanditaires. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

### Nouvelle adjointe administrative

C'est Cristina Bucur qui a pris la relève du poste d'adjointe administrative et la CBPQ lui souhaite la bienvenue à la permanence.



### Nominations

- Benoit Ferland, président de la CBPQ, est depuis le 22 septembre, Chef de division-bibliothèques à Montréal-Nord.

- Marcel Lajeunesse, conseiller au CA, assume la direction par intérim de l'EBSI pour six mois.

- Nouveau directeur à l'EBSI : Monsieur Jean-Michel Salaün deviendra le nouveau directeur de l'EBSI ainsi que professeur titulaire à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2005 et ce pour un mandat de 4 ans.

M.Salaün détient un doctorat d'État en information et communication de l'Université Stendhal de Grenoble (France). Depuis 1989, il enseigne à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

- Sylvie Fournier a été nommée directrice à la Direction des acquisitions patrimoniales à la BNQ.

- Farid Abbad, Chantal Boileau, Esther Laforce travaillent dorénavant à la Bibliothèque nationale du Québec.

- Christiane St-Onge est bibliothécaire en chef à la bibliothèque municipale Robert-Bourrassa dans l'arrondissement Outremont.

Karyne St-Pierre y travaille aussi à titre de bibliothécaire de référence.

- Natalie Bissonnette est bibliothécaire à la bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain à Drummondville.

- Lyne St-Hilaire est bibliothécaire à l'école Marie-Clara.

- Robert Bilodeau est bibliothécaire au service du catalogue de la bibliothèque de l'UQAM.

### Toutes nos félicitations

Louise Labory, directrice associée au Service du développement culturel et qualité de vie, Ville de Montréal,

est depuis quatre mois grand-mère. La venue de son petit-fils Henri souligne plusieurs générations de bibliothécaires (elle-même, sa fille Marie-Hélène et son conjoint, sa grande tante et tante). La bibliothéconomie est une tradition dans cette famille.

### Sincères condoléances

La CBPQ a appris avec stupéfaction le décès subi de M. Georges Dagenais, époux de Anne-Marie Lachance. M. Dagenais était présent et très actif au dernier congrès tenu à Saint-Hyacinthe. Nos vœux de condoléances accompagnent la famille.

Gilles Grondin, premier président de la Corporation des bibliothécaires est décédé durant le mois de septembre. Durant plus de 25 ans employé du Collège Shawinigan à titre de bibliothécaire, puis directeur de la bibliothèque et ensuite au Service des étudiants, il laisse son nom à l'auditorium du collège. Ce communiqué a été fait le 19 septembre par la directrice générale du Collège.

### Petite annonce :

#### Télécopieur à donner.

La CBPQ a un télécopieur de marque Canon à donner ainsi que quelques boîtes de papier thermique pour son utilisation. L'organisme intéressé doit venir le chercher au bureau de la CBPQ.

Pour information :  
514-845-3327.



### Projets d'investissements en bibliothèques

1. 4,4 M \$ seront investis par Québec pour les laboratoires et bibliothèques des écoles de l'Outaouais dont 3,2 M \$ seront consacrés aux bibliothèques scolaires pour les trois prochaines années.

Source : *Le Droit*, 3 septembre 2005, p. 7.

2. 356 166 \$ seront investis pour améliorer les collections des bibliothèques scolaires des 32 écoles d'ici trois ans pour la circonscription de Roberval. Ce montant s'ajoutera aux 225 000 \$ investis l'an dernier par la C. S. pour l'informatisation des bibliothèques et l'achat de livres. Par ailleurs, le projet d'agrandissement de la bibliothèque publique de Roberval chemine.

Source : *Le Quotidien*, 25 août 2005, p. 16 et 26 août 2005, p. 10.

3. Investissement extraordinaire de 8,3 milliards pour les écoles de l'Ontario réparti sur quatre ans. Une partie de ce montant comporte un montant additionnel de 61 M \$ pour l'achat de manuels scolaires, des ressources d'apprentissage et de livres pour les bibliothèques. Plus spécifiquement, 11 M \$ iront aux ressources pour les bibliothèques des écoles élémentaires et 6 M \$ aux bibliothèques des écoles secondaires.

Source : [www.premier.gov.on.ca](http://www.premier.gov.on.ca)

4. Politique culturelle de Montréal – la ville de Montréal s'est engagée à investir 200 M \$ sur dix ans dans le réseau des bibliothèques publiques. Toutefois, selon Mme Francine Sénécal, vice-présidente du Comité exécutif de la ville, une aide gouvernementale serait souhaitée tant de la part du ministère de la Culture que du ministère de

l'Éducation notamment pour pallier l'absence de bibliothèques scolaires.

Source : *Progrès Saint-Léonard*, 15 septembre 2005.

5. Des bibliothèques gratuites dès janvier 2006 à Lévis et des heures d'ouverture prolongées. Ceci est la promesse du maire sortant de Lévis, Jean Garon. L'accès aux bibliothèques sera facilité grâce à un système commun aux 11 bibliothèques. Reste à voir comment le projet sera financé; il suggère une hausse du coût des amendes et des tarifs pour les non-résidents.

Source : *Le Soleil*, 23 septembre 2005, p. A7..

### Livres audio en téléchargement en bibliothèques

Depuis quelques mois, on découvre un engouement pour le eAudioBook (livre audio numérique) aux États-Unis. Ainsi plus de 1 000 bibliothèques auraient signé une entente de partenariat avec les services d'audio book d'OverDrive. Selon la directrice de la « Guiderland Public Library », le eAudioBook suscite un intérêt particulièrement auprès des jeunes qui ne fréquentaient pas jusqu'à présent la bibliothèque.

Source : [PCImpact.com](http://PCImpact.com), 29 août 2005 et 24h/24h.

### Entente entre la BNQ et 26 bibliothèques de Montréal

Depuis le 13 septembre, les usagers de la BNQ et vingt-six bibliothèques publiques de Montréal peuvent retourner leurs emprunts à l'une ou l'autre des bibliothèques participantes. Ce service de retour universel compte toutefois quelques exclusions

dont : les documents audio-visuels (CD et DVD), les PEB, trousse d'animation et documents « très grand format » doivent être retournés à la BNQ. Quant aux documents audio-visuels et best-sellers en location appartenant aux bibliothèques de la Ville, ils doivent être retournés à celles-ci. La liste des bibliothèques participantes correspond aux neuf arrondissements de l'Ancien-Montréal et Montréal-Est.

Source : Communiqué de presse, BNQ, Patrice Juneau, 22 septembre 2005.

### Bibliothèque Atwater classée patrimoniale

L'Édifice de la bibliothèque Atwater a été classé site patrimonial à Montréal. La bâtisse a été ouverte en 1919 et a abrité l'Institut de la mécanique de Montréal qui venait en aide aux travailleurs immigrants. L'institut a changé de nom pour la bibliothèque Atwater en 1962.

Source : *Le Devoir*, 24 et 25 septembre 2005.

### Bibliothèques scolaires – en vrac

1. Colloque du CRDP de Poitiers en France sur la formation documentaire du primaire à l'Université (voir : <http://www.crdp-poitiers.org/bcdbu>). On signale un intérêt particulier pour la conférence de Séraphin Alava sous la rubrique « supports d'intervention ».

2. Les premiers camps littéraires organisés dans le cadre du Plan d'action sur la lecture du MELS se sont déroulés fin août dans les Laurentides et en Estrie. Trois camps ont eu lieu avec le personnel enseignant et le personnel des bibliothèques. Ils ont remporté un franc succès. Une pétition a circulé

parmi les participants qui demandait de prévoir une mesure permettant l'engagement de personnel spécialisé dans les bibliothèques scolaires. Cette pétition a été acheminée au ministre de l'Éducation.

### Un « système alternatif » au web

Ted Nelson, l'inventeur du concept d'hypertexte en 1965, a présenté aux 9<sup>e</sup> rencontres internationales de l'Ichim (International Conference on Hypermedia and Interactivity in Museums) un système « alternatif » au web appelé « Translittérature ».

L'intitulé de sa conférence : « La liberté, la culture et la romance » présente « Translittérature » qui fonctionne avec des liens bidirectionnels qui relient deux documents entre eux et non unilatéralement. Chaque partie du texte se trouve liée à son contexte d'origine. « Le lien entre la citation et l'origine est fait, donc le droit moral est respecté : l'original est visible et s'il faut s'acquitter d'un paiement pour un petit bout, vous êtes tout de suite mis au courant », façon de résoudre le problème de droit d'auteur. Son système devrait être lancé en octobre

Source : *Libération.fr*, 22 septembre 2005.

### Promotion de la littérature québécoise avec Renaud-Bray

L'ANEL (Association nationale des éditeurs de livres) a conclu une entente avec les librairies Renaud-Bray afin de faire la promotion des nouveautés littéraires publiées par les éditeurs québécois et canadien-français dans ces cinq principales librairies. Ainsi, le protocole de cette entente prévoit l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires de tous les

titres littéraires publiés au cours de l'année et leur maintien en librairie durant les onze mois suivant la parution et le remplacement automatique des titres vendus.

Source : *Communiqué de l'ANEL*, 15 septembre 2005.

### Diagnostic des bibliothèques municipales de Montréal

La parution de cette étude, en juillet 2005, permet de tracer les grandes lignes de l'état des services du réseau des bibliothèques publiques de Montréal et de ses lacunes.

Parmi les faits saillants :

- Une très grande variation de la population à desservir par chacune des bibliothèques (de 2 500 à 80 000 personnes)
- L'ajout de soixante-douze bibliothécaires et de 262 et neuf dixième employés nécessaires pour rattraper la moyenne canadienne des villes de 500 000 habitants et plus
- La nécessité d'embaucher des médiateurs et agents de liaison pour rejoindre les lecteurs non-abonnés
- La gratuité de l'abonnement aux services de base pour les résidents
- Un service de référence et de réservation des documents offerts sur place partout dans le réseau
- L'absence d'une carte universelle d'abonnement
- La moitié de la population de l'Île bénéficie de bibliothèques ouvertes pendant plus de 53 heures par semaine
- Montréal se classe dernière en comparaison des 7 villes canadiennes de 500 000 habitants et plus en matière de taux de pénétration en l'occurrence 37,8%. Vancouver est la première ville avec 67,7%
- Un manque d'espaces important : 17 arrondissements regroupant plus de 80% de la population de Montréal

se situent sous la moyenne des grandes villes canadiennes.

### Consultation fédérale, provinciale. Automne 2006

Le Québec présidera un comité chargé d'analyser l'impact des nouvelles technologies sur les politiques culturelles.

Source : *Communiqué du MCC*, 17 septembre 2005.

### Programme d'éveil à la lecture en milieu défavorisé

Pour consulter le programme du ministère de l'Éducation : <http://www.meq.gouv.qc.ca/DFGApolitique/eveil/>

### Le Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec

Le Cadre est désormais disponible gratuitement, en format électronique, sur le portail de la BNQ. Le Cadre présente au milieu de la documentation un système permettant de regrouper, dans une collection distincte, les publications du secteur public québécois selon leur provenance. Publié en format imprimé depuis une trentaine d'années, le document n'est dorénavant disponible qu'en format électronique.

La mise à jour du Cadre se fera désormais sur une base continue, selon l'évolution des unités gouvernementales.

Le Cadre est disponible à : [http://www.bnquebec.ca/portail/dt/a\\_propos\\_bnq/nos\\_publications/cadre\\_class\\_pub\\_gouv\\_que/cadre\\_class\\_pub\\_gouv\\_que.htm](http://www.bnquebec.ca/portail/dt/a_propos_bnq/nos_publications/cadre_class_pub_gouv_que/cadre_class_pub_gouv_que.htm)

Source : Communiqué BNQ, (30/09/05)

## Le rêve d'une bibliothèque universelle de Google reporté

Devant la levée de boucliers suscitée par son projet de numériser les 15 millions de livres des bibliothèques des universités de Harvard, Stanford, du Michigan, d'Oxford (Grande-Bretagne) et de la bibliothèque de New York, le géant de l'internet a décidé de suspendre son programme *Google Print*.

Dans un communiqué émis au mois d'août sur le site de la firme, le responsable de l'opération, Adam Smith, indique que Google est en discussion pour arriver à un accord avec les détenteurs des droits de diffusion et de reproduction des ouvrages avant de les rendre disponibles sur le Web.

Annoncé en décembre 2004, ce projet a alarmé les intervenants et des responsables politiques des milieux du livre et de la culture, non seulement européens, et la plupart des auteurs et des entreprises d'édition. Alors que les Européens craignaient que cette opération, menée dans un « esprit américain » - selon Jean-Noël Jeanneney, président de la Bibliothèque nationale de France (BNF) - n'aboutisse à une hégémonie américaine dans l'accès aux produits culturels, les autres appréhendaient, à juste titre, l'érosion de leurs droits sur les oeuvres. Le refus de l'American of American Publishers de fournir à la firme Mountain View en Californie la liste des ouvrages qu'ils ne souhaitaient pas voir numérisés, a finalement forcé celle-ci à renoncer à la saisie des ouvrages sous copyright. Un peu partout, la décision de suspendre la concrétisation de cette opération a été donc accueillie avec un gros soupir de soulagement. La pause de Google laissera le temps aux Européens d'engager leur propre projet de bibliothèque universelle, projet qui a

reçu l'aval des chefs d'État et de la Commission de Bruxelles lors des Journées européennes de la culture en mai dernier.

Tandis que de l'autre côté de l'Atlantique le recul de Google est perçu comme un signe de l'efficacité de l'action concertée des Européens pour protéger leur espace culturel, les intervenants des milieux des livres et de l'édition voient dans l'arrêt du projet *Google Print* une victoire des droits des auteurs et des éditeurs.

Source : *Le Devoir*, lundi 15 août 2005.

## Les projets de bibliothèques virtuelles

Dans le dernier *Corpo Clip*, nous faisons écho aux réactions suscitées en Europe au projet de numérisation de Google. Par ailleurs, une poursuite a été intentée par la guilda américaine des auteurs contre Google alors que l'entreprise a suspendu son travail de numérisation jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Le débat porte sur le versement d'une redevance aux éditeurs par lesquels il faut passer pour obtenir l'autorisation des auteurs pour la numérisation. Toutefois Google a passé une entente directement avec les bibliothèques les plus prestigieuses des États-Unis et du Royaume-Uni.

Le débat illustre bien selon le quotidien *Le Monde* la tension entre la protection du droit d'auteur et l'accès aux œuvres sur internet, entre la connaissance pour tous et la rémunération des créateurs.

Source : *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> 2 octobre 2005.

## La bibliothèque numérique de Google en France

La firme Google a proposé aux éditeurs français, petits et grands, d'entrer dans leur programme *Google Print* (<http://print.google.fr>) en leur offrant de numériser gratuitement leurs livres. Les livres seront affichés d'abord dans le moteur *Google Search* en tête des sites, puis une interface dédiée aux livres sera accessible. L'intérêt pour les éditeurs est la vente des livres. Ils ont accès à l'énorme base d'utilisateurs de Google et reçoivent un pourcentage sur les recettes des liens sponsorisés. Plutôt bien accueillis par les éditeurs français, le seul obstacle est que Google respecte le copyright anglo-saxon et non le droit d'auteur français. Cependant, des fonctionnalités assurant la sécurité des titres ont été ajoutées, notamment le fait que l'on ne pourra pas visualiser une page par chapitre. Quelques 100 000 ouvrages ont déjà été scannés aux États-Unis. Cependant, suite à une levée de bouclier des éditeurs américains, le programme est suspendu jusqu'en novembre 2005 sur les livres qui ne sont plus en circulation, mais qui sont toujours couverts par le droit d'auteur. Les éditeurs se prononceront en novembre en acceptant ou non de communiquer ces livres. Ceci n'inquiète pas la firme qui considère qu'il s'agit d'un des aspects les moins importants, même si cela serait révolutionnaire. Google est également en discussion avec des bibliothèques européennes. Une annonce est à venir.

Source : Roussel, Frédérique. « La bibliothèque numérique de Google débarque en France ». *Liberation.fr*, jeudi 01 septembre 2005. [En ligne] <http://www.liberation.com/page.php?Article=320348>.

## Nouveau projet avec Yahoo

Cette fois c'est Yahoo qui s'associe avec l'université de Californie, l'université de Toronto et diverses compagnies de technologies et centres d'archives pour un projet de numérisation de millions de volumes. Le projet est intitulé *Open Content Alliance*.

Les bibliothèques, qui sont partie prenante du projet, pourront avoir leurs livres numérisés pour 0,10\$ (US) la page. Les responsables du projet insistent qu'aucun livre assujéti au droit d'auteur ne sera numérisé à moins d'une autorisation explicite de la part des détenteurs.

Source : <http://chronicle.com/free/2005/10/2005100301t.htm>.

## La stratégie de redéfinition de la British Library 2005-2008

Consultez le site :

[http://www.bl.uk/about/strategy.html?EMK\\_HE02\\_LK01\\_2005\\_10\\_06](http://www.bl.uk/about/strategy.html?EMK_HE02_LK01_2005_10_06)

## De l'argent pour les bibliothèques... dans le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale!

Le nouveau fonds mis en œuvre par le gouvernement du Québec — le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) — contient des montants pour la culture. Le volet « Infrastructures de soutien au développement local et régional » peut servir le secteur culturel en finançant des projets d'infrastructures tels le mobilier urbain, les musées, les sites patrimoniaux ou les installations pour les bibliothèques municipales. Le FIMR, qui totalise 390 000 000 \$ provenant à parts égales de Québec et d'Ottawa, a notamment pour objectifs

d'améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens et de bâtir des infrastructures modernes en adoptant les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques.

Les demandes d'aide financière devront parvenir au ministère des Affaires municipales et des Régions avant le 31 décembre 2007 et les travaux devront être complétés au plus tard le 31 mars 2010.

[www.mamr.gouv.qc.ca/infrastructures/infr\\_prog\\_fimr.asp](http://www.mamr.gouv.qc.ca/infrastructures/infr_prog_fimr.asp)

Source : Lettre d'information de Culture Montréal, 5 octobre 2005.

## Microsoft et le logiciel libre

Sur le marché actuel, deux tendances s'opposent : le logiciel distribué sous licence conventionnelle, dont Microsoft représente l'archétype, et le logiciel libre. La complémentarité de ces deux modèles apparaît de plus en plus évidente dans l'industrie du logiciel. Comme en témoigne le programme Shared Source Initiative, grâce auquel la compagnie Microsoft rend disponible une partie des codes sources de ses logiciels. Avancée notable dans la position traditionnelle de la compagnie, la propriété intellectuelle de ces codes sources rendus disponibles reste toutefois sa propriété, contrairement au modèle du logiciel libre. Cette relative ouverture s'explique en partie par la crainte de Microsoft de se priver ou de perdre des parts de marché. Cependant, cela traduit un mouvement plus général de l'industrie du logiciel, qui, tout en continuant d'exploiter des licences conventionnelles, intègre de plus en plus les logiciels libres. Cette intégration devra faire l'objet d'une attention particulière de la part des

responsables des portefeuilles de licences dans les organisations.

Source : Messier, Éric. « Microsoft et le logiciel libre : une histoire à suivre... » *Accélération*, (Automne 2005), No. 7, p.11.

## L'intelligence d'affaires

L'implantation d'un programme d'intelligence d'affaires (Business Intelligence) vise à mettre à profit l'information contenue dans les diverses bases de données d'une organisation en la rendant accessible grâce à des outils d'analyse. Cette information est mise en forme dans des rapports à l'intention des décideurs pour les aider à prendre de meilleures décisions d'affaires. La meilleure piste à suivre est de rechercher l'équilibre entre les besoins des usagers en information d'affaires (IA) et ce qui peut être réalisé grâce à la technologie. Dès le départ, il faut impliquer les utilisateurs de l'IA et ceux qui assureront le maintien et la mise à jour. Puis, déterminer avec eux les buts visés : un outil de production de rapports de performance pour les gestionnaires, des tableaux de bord pour l'équipe de production, un dépôt de données central pour les spécialistes en informatique. Chacun aura une perspective bien particulière.

L'IA, c'est tout cela et plus encore. Ne cherchez pas de consensus : il n'y en a pas! Cherchez au contraire à rassembler toutes les idées émises et présentez un portrait d'ensemble aux décideurs. Une autre piste est d'implanter une solution d'IA dans un seul service pour limiter les risques et prendre le temps de gérer le changement auprès des équipes.

L'IA n'est pas qu'une simple application de plus des TI, elle représente le point de rencontre entre les multiples producteurs d'information

que sont les systèmes opérationnels et le besoin de mieux comprendre la performance de votre entreprise au quotidien.

Source : Bonnafous, Nicolas. « L'intelligence d'affaires : choisir la bonne stratégie d'implantation pour améliorer la performance de votre entreprise ». *Accélération*, (Automne 2005), No. 7, p. 49-50.

### **Information et démocratie : formons nos citoyens!**

Le 7<sup>e</sup> congrès de la Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale (FADBEN) en France, qui a eu lieu à Nice en avril 2005, avait pour thème « Information et démocratie : formons nos citoyens! ». À travers les diverses questions qui ont été traitées – l'accès à l'information et l'appropriation des savoirs, la participation du documentaliste à ce processus, la place de l'éducation aux médias – c'est l'enjeu éducatif d'une formation à la maîtrise de l'information qui était posé.

En France, la loi Fillion vient de désigner la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication comme l'un des savoirs fondamentaux que l'enseignement doit faire acquérir aux élèves, avec la maîtrise de la langue française, des mathématiques, de la culture scientifique et de la pratique d'une langue étrangère. L'objectif est de réduire le risque de fracture numérique, mais aussi de rendre le citoyen autonome et actif.

L'information est omniprésente, mais l'accès à l'information ne garantit pas en soi la démocratie parce qu'il ne garantit pas l'appropriation des savoirs. Pour faire de l'information un outil durable de la démocratie, il faut l'investir d'un projet qui permettra de lui donner

un sens. L'information est en elle-même une construction, un système de représentation qu'il faut apprendre à déconstruire et à interpréter.

La culture des médias est un autre aspect de la formation du citoyen. Elle devrait amener à prendre des distances par rapport à ce qu'on lit ou voit. Apprendre à informer est une autre façon de comprendre la construction et la communication des savoirs. En ce sens, on pourrait considérer les blogues comme un autre outil d'éducation aux médias.

Autre réalité : si la problématique de la formation à la maîtrise de l'information n'est pas nouvelle, son apprentissage ne figure toujours pas en tant que tel dans les programmes scolaires français et il est pratiqué de façon aléatoire et disparate. La diversité des approches didactiques s'explique par le fait que le concept d'information reste souvent très flou. Il est donc nécessaire de travailler à partir d'un corps théorique de référence, ce qui suppose d'identifier pour chaque niveau de développement les connaissances et les compétences à intégrer pour développer des enseignements progressifs (voir <http://savoirscdi.cndp.fr>). Il est indispensable que cet enseignement soit généralisé et forme tous les élèves d'une part, mais aussi que les documentalistes confrontés à l'innovation permanente puissent eux-mêmes être formés.

Plus d'information : <http://www.fadben.asso.fr>.

Source : Lamouroux, Mireille. « Le 7<sup>e</sup> congrès de la FADBEN : Information et démocratie : formons nos citoyens! » *Documentaliste – Sciences de l'information* 2005, Vol. 42, No. 2, p. 124-126.

### **Les bibliothèques de l'Ouest de l'Île divisées**

Les bibliothèques de Pierrefonds et de l'Île-Bizard défendent l'idée de former un grand réseau de bibliothèques sur l'Île de Montréal alors que celles de Pointe-Claire et de Sainte-Anne-de-Bellevue émettent des réserves.

La bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue, qui fait partie du Réseau Biblio de la région de la Montérégie, n'est pas intéressée. Elle a déjà accès aux collections de 800 bibliothèques à travers le Québec. Céline Laperrière, chef de division de la bibliothèque Pointe-Claire, considère que ce sera avant tout une décision politique même si les bibliothèques pourront faire valoir les avantages et les inconvénients du projet. Elle n'est d'ailleurs pas convaincue que la mise à niveau informatique sera avantageuse en ce qui a trait aux ressources humaines ou matérielles.

Katayoon Crerar, responsable de la bibliothèque Roxboro, voit que des avantages à la coopération entre les bibliothèques. Cela permettra d'augmenter le nombre d'activités, le nombre de livres à emprunter tout en uniformisant les salaires à ceux de Montréal. Pour Daniel Proulx, chef de section à la bibliothèque de Pierrefonds, le projet est un pas vers un catalogue collectif qui facilitera les recherches des usagers. Quant à Robert Potvin, chef de division culture et bibliothèque de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue, le projet va au-delà de l'argent et devrait être considéré comme une responsabilité de l'agglomération afin de constituer un réseau fort des bibliothèques.

Source : Potvin, Louise. « Les bibliothèques de l'Ouest de l'île divisées » *In Cités Nouvelles* (Dollard-des-Ormeaux), dimanche, 24 juillet 2005.

## Les jeunes internautes carburent au «multitâches»

Internet est intégré dans le quotidien des ados. 89 % l'utilisent régulièrement et 99 % y recourent à l'occasion. Ces jeunes ont tendance à accomplir plusieurs tâches simultanément : écouter de la musique, clavarder et rechercher des sites Internet avec la télévision ouverte en arrière-plan. Quel impact cela aura-t-il sur l'avenir? On prévoit deux effets opposés : soit que ces adeptes du multitâche développeront une résistance aux stimuli et seront moins stressés ou ils seront des victimes du burn-out. Les experts se demandent quelle sera la capacité de concentration de ces jeunes devant une tâche exigeant de la minutie.

Selon Christian-Marie Pons, cette pratique modifie les modes d'apprentissage des connaissances et la façon dont les jeunes mènent leurs recherches sur Internet. Cependant, les jeunes devront apprendre à discerner ce qui est crédible ou pas sur le Net. Déjà, ils semblent bien discerner deux modes de recherche : Internet pour des informations générales et les livres et les autres documents lorsqu'ils veulent des informations plus précises. Ils devront être sensibilisés à la question des droits d'auteur et à la nécessité de citer leurs sources puisque plusieurs croient que tout ce qui est sur Internet est du domaine public et qu'ils peuvent se l'approprier.

Selon M. Lévy, ces jeunes exigent plus de transparence de la part des institutions. Ils favorisent la mise en commun des ressources dans les milieux de travail et les communautés de pratique ou d'intérêts.

Source : Cauchy, Clairandree. « L'âge butineur : les jeunes internautes carburent au "multitâches" » *In Le Devoir*, 23 août 2005, p. A1.

## Linux au gouvernement du Québec

Selon M. Patrice Di Marcantonio, conseiller expert au ministère des Services gouvernementaux, deux objectifs motivent les choix du Gouvernement du Québec en matière d'architecture technologique : l'impact économique et l'interopérabilité. Le premier doit assurer le développement économique du Québec. Ainsi lorsqu'on verse un dollar, quelle proportion restera ici? 10% avec une solution propriétaire du type Microsoft ou 90% avec une solution libre?

Le second objectif vise à la comptabilité des technologies. L'État a la responsabilité de conserver les documents afin qu'ils soient disponibles aux générations futures. Peut-on assurer une telle disponibilité avec une solution propriétaire, Microsoft Word? Où sera-t-elle mieux assurée par une solution libre comme Open office qui sauvegarde les documents en XML, une norme universelle?

M. Di Marcantonio et son équipe suivent de près un projet pilote de logiciels de bureautique que le gouvernement québécois a confié à l'intégrateur Révolution Linux. En 2005-2006, trois ou quatre autres projets devraient voir le jour.

Source : Barbe, Jean-François. « Linux au gouvernement du Québec ». *In Accélération*, automne 2005, p.9.

## Logiciels libres ou propriétaires? Les arguments s'affrontent. Les convictions se confrontent

Les partisans des solutions libres avancent les économies pour justifier leurs décisions. Cependant plusieurs

experts estiment qu'aux frais de licences moins élevés, il faut ajouter les dépenses en formation et en soutien informatique ce qui rend les solutions libres moins intéressantes.

Un autre motif évoqué par les partisans pro-Linux est la fiabilité et la performance. Des gestionnaires estiment que ces logiciels utilisent moins de ressources et qu'ils n'imposent pas le changement de machines lorsqu'il faut faire la mise à jour. Selon eux, cela fait réaliser des économies importantes à leur entreprise. Et les statistiques confirment la popularité de Linux dans le monde des serveurs d'entreprises. M. Yvan Fournier, responsable des infrastructures et de la sécurité du Centre hospitalier universitaire de Québec, considère pour sa part que Microsoft a cinq ans d'avance sur le logiciel libre en ce qui concerne la sécurité et le soutien informatique.

La plupart des experts sont d'avis que le soutien est moindre et que les applications sont moins nombreuses et plus difficiles à trouver avec les logiciels libres. Ils considèrent que les entreprises qui n'ont pas l'expertise à l'interne devraient être prudentes si elles ne veulent pas se retrouver à gérer une application trop difficile pour leur compétence.

Source : Barbe, Jean-François. « Dossier spécial : Logiciels libres ou propriétaires? Les arguments s'affrontent. Les convictions se confrontent ». *In Accélération*, (Automne 2005), p. 6-7.

## La lecture : un dialogue avec soi-même

L'entrevue réalisée avec Michèle Petit, auteure du livre *Éloge de la lecture : la construction de soi*, publié en 2002 chez BÉlin, met l'accent sur le livre comme

objet de dialogue avec soi-même puis comme outil de socialisation. On ne réfère pas ici aux livres « utiles », ceux qui témoignent d'expériences similaires à celles vécues par les lecteurs. On aborde plutôt la question de la métaphore. S'approprier le texte d'un auteur pour se reconstruire, tel est l'essentiel de l'échange.

Source : Richter, Florence. « La lecture est un dialogue avec soi-même ». *In Lectures*, No 141, (mai-juin 2005), p. 36-38.

### **Communiquer avec les clientèles des bibliothèques**

Les bibliothèques publiques en Communauté française de Belgique ont développé différentes stratégies pour mieux communiquer avec leurs clientèles. Plusieurs se sont préoccupées de transformer le premier contact, que constitue souvent l'inscription, en un moment privilégié de communication. En outre, le développement d'un accueil personnalisé et d'une médiation continue afin de guider les usagers selon leurs besoins, permettent de maintenir un contact permanent avec les visiteurs. À ces expériences s'ajoutent celles de communication entre les lecteurs.

Mais au-delà de la communication interne, on s'interroge également sur la promotion, à l'extérieur de leurs murs, des ressources disponibles dans le réseau des bibliothèques publiques. La contribution des comités d'usagers et des enseignants apparaît alors essentielle.

L'image classique attribuée aux bibliothèques se révèle aussi un obstacle important à surmonter pour communiquer avec les non-usagers. Quant aux moyens de communication utilisés, on continue à privilégier

l'écrit, lequel est bénéfique, mais on se soucie également de développer des relations avec les médias électroniques. En ce qui concerne la communication via le web, beaucoup reste à faire, en particulier pour communiquer avec les non-utilisateurs des bibliothèques.

Finalement, il semble que les messages transmis par les bibliothèques portent en grande partie sur les événements particuliers qu'elles organisent. Il ne semble pas facile de communiquer, d'attirer l'attention sur la mission des bibliothèques. Cependant, en misant sur les médias régionaux, il semble possible de développer des partenariats qui mettent en valeur les services offerts par les bibliothèques.

Le métier de bibliothécaire est un métier de communicateur et il ne faut pas négliger l'importance de la relation qui s'établit entre le bibliothécaire et les personnes « qu'il faut prendre par la main pour les persuader que la bibliothèque est aussi, avant tout, pour elles... »

Source : Lecomte, Yvette. « Visibilité et missions des bibliothèques en communauté française ». *In Lectures*, No 141, (mai-juin 2005), p. 38-43.

### **La Grande Bibliothèque du Québec : le tournage du film**

Luc Boudon fait état et des raisons qui l'ont poussé à entrer dans le projet de la GBQ et des difficultés rencontrées. Deux films ont été réalisés. Le premier, réalisé par Serge Cardinal, restitue le projet dans une perspective historique et sociétale. Le deuxième de Boudon retrace les moments forts de la construction de la GBQ durant douze mois. Il donne sa vision quant aux différentes étapes tout en remerciant les personnes qui ont contribué à la réalisation.

Source : Payen, Carole. « Par la caméra vidéo, on est appelé à regarder, à témoigner, à prendre des fragments de réalité pour reconstruire un espace-temps ». À *rayons ouverts*, (Été 2005), No 64, p. 24-27.

### **Les services à la clientèle : la Grande Bibliothèque du Québec**

Après un rappel des taux de fréquentation de la bibliothèque, Danielle Chagnon, directrice des services à la clientèle, présente les services disponibles à la clientèle à savoir les modalités d'abonnement, le prêt des documents, la consultation des documents, les postes informatiques disponibles, le service d'information et de référence.

Elle rappelle que les services sont en amélioration constante et évolue selon les commentaires et suggestions des usagers.

Source : Chagnon, Danielle. À *rayons ouverts*, (Été 2005), No 64, p. 33.

### **L'industrie du disque et la Grande Bibliothèque du Québec**

La présence de graveurs de CD, le prêt gratuit des DVD et des CD à la Grande Bibliothèque du Québec mettent en colère l'industrie du disque et les propriétaires de clubs vidéo. Ils dénoncent la concurrence déloyale. Pourtant dans le respect des droits d'auteur, la bibliothèque diffuse et développe la culture québécoise. L'article rappelle une des mesures mises en place par le gouvernement, à savoir la politique culturelle québécoise énoncée en 1992. Il dénonce ainsi l'attitude des marchands de chandelles.

Source : Gagnon, Marc-André et Paraskevas, Marie-Chantal. « Les marchands de chandelles contre la Grande Bibliothèque, » *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> septembre, 2005.

## COMMUNIQUÉ de la GBQ

**La copie d'enregistrements sonores sur les postes multimédias de la Grande Bibliothèque ne sera plus possible à partir du 6 octobre.**

La copie d'enregistrements sonores sur les postes multimédias de la Grande Bibliothèque ne sera plus possible à partir du 6 octobre prochain.

Des modifications seront en effet apportées aux postes informatiques de la Bibliothèque pour empêcher cette pratique qui, bien que légale en certaines circonstances, relativement complexe et peu fréquente, a suscité diverses critiques ces dernières semaines.

Pour la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), l'impact de cette décision sur les usagers sera négligeable, la possibilité technique de copier de tels contenus n'ayant jamais fait partie des services que l'institution entendait offrir.

Soulignons que certaines exceptions sont prévues en ce qui a trait aux documents de la collection patrimoniale québécoise, ces derniers faisant fréquemment l'objet de recherches scientifiques ou autres. Ces exceptions seront consenties dans le respect de la législation relative au droit d'auteur.

Suite de la page 10

### Un lien entre les prêts et la stagnation des ventes.

Les libraires, éditeurs ou fournisseurs de la Grande Bibliothèque du Québec constatent que, malgré la gratuité des livres, cassettes de musique, vidéocassettes, logiciels, les ventes de bouquins dans le secteur privé n'ont pas diminué. Et pourtant, au Canada, le taux le plus bas de lecteurs réguliers est au Québec avec 46%. Louise Vigneault souligne que cette gratuité a un impact : sur la stagnation des ventes, les difficultés financières des libraires indépendants, la perception des droits d'auteur des écrivains québécois. Elle propose d'instaurer la TVQ et la TVA à certains emprunteurs de la GBQ.

Source : Vigneault, Louise. « Un lien entre les prêts et la stagnation des ventes ». *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> septembre, 2005, p. A7.



Programme détaillé et inscription en ligne disponible sur notre site : [www.cbpg.qc.ca](http://www.cbpg.qc.ca) (Onglet Formation continue)

## 31 octobre au 5 novembre 2005

Semaine québécoise de l'orientation  
<http://www.occoppq.qc.ca>

## 2 au 4 novembre 2005

Intracom 2005  
6e conférence internationale sur les intranets et les technologies de l'information  
Centre des congrès de Québec  
<http://www.intracom2005.com/>

## 4 novembre 2005

Activité de formation continue de la CBPQ :  
« *Développement des collections : Les incontournables de la littérature canadienne de langue anglaise et les outils de sélection* »  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>

## 9-12 novembre 2005

32<sup>e</sup> Congrès annuel de l'ASTED  
« *Innover au quotidien – Pratiques et réussites* »  
Centre Sheraton Montréal  
Montréal, QC  
<http://www.asted.org/>

## 16 au 18 novembre 2005

Sommet mondial sur la société de l'information  
Tunis, Tunisie  
[www.smsitunis2005.org](http://www.smsitunis2005.org)

## 25 novembre 2005

Activité de formation continue de la CBPQ  
« *Le travail d'équipe : identifier les éléments clés pour performer* »  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>

## 2 décembre 2005

Activité de formation continue de la CBPQ  
« *Développement des collections : Bande dessinée, langue seconde* » (demi-journée)  
9h-12h : *Le roman graphique et la bande dessinée au féminin*  
13h30-16h30 : *Le phénomène Manga : autre culture, autre lecture*  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>

## 20-25 janvier 2006

ALA Midwinter Meeting  
San Antonio, Texas  
<http://www.ala.org/>

## 2-3 février 2006

Activité de formation continue de la CBPQ  
Séminaire de deux jours :  
« *Les habiletés de direction* »  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>

## 2-4 février 2006

OLA Superconference 2006  
Metro Toronto Convention Centre  
Toronto, ON  
<http://www.accessola.org/>

## 3 février 2006

Activité de formation continue de la CBPQ  
« *La recherche d'information dans le domaine des affaires* »  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>

## 10 février 2006

Activité de formation continue de la CBPQ  
« *Gestion des contenus et ressources numériques* »  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>

## 17 février 2006

Activité de formation continue de la CBPQ  
« *Dernières pratiques en matière de gestion et diffusion des collections d'enregistrements* »  
Montréal, QC  
<http://www.cbpq.qc.ca/>